



BOURSES DE COLLÈGE

Document à compléter obligatoirement
et à retourner au service intendance du collège Stéphane Piobetta
au plus tard le vendredi 29 septembre 2023

Je soussigné(e),

NOM & Prénom du représentant légal et financier :

NOM & Prénom de l'élève :Classe 2023/2024 :

Certifie avoir pris connaissance de la possibilité de faire une demande de bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2023/2024.

Un simulateur de bourse est à votre disposition à l'adresse :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/college/simulateur.html>.

Vous pouvez également consulter le site du Ministère de l'Education nationale à l'adresse :

<https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728> pour toute information complémentaire.

Au regard de la situation familiale et du revenu fiscal de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022, je déclare demander la bourse nationale de collège.

OUI

Je ferai ma demande **PAR INTERNET EN PRIORITE** avant le 19 octobre 2023

Mais, dans l'impossibilité de faire ma demande par internet, je souhaite recevoir un dossier papier que je m'engage à compléter, avec les pièces justificatives (**avis d'imposition 2023 sur revenus 2022 et RIB**) au collège avant le 06 octobre 2023



Une permanence est assurée au collège, au service intendance, pour vous aider à compléter le dossier soit sur internet, soit papier. Pensez à venir avec votre avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022, ou prendre contact par téléphone ou à l'adresse mail suivante : intendance.0851620z@ac-nantes.fr

NON

Vu et pris connaissance, le

Signature du représentant légal,